

## Politique | Des Périgourdines mises à l'honneur le 8 mars



**A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme du 8 mars, Frédéric Perissat, le préfet de la Dordogne a mis à l'honneur 26 périgourdines : exploitantes agricoles, fonctionnaires, cheffes d'entreprises, élues, présidentes d'associations, représentantes des médias en les conviant à un déjeuner. Si elles vont vivre le territoire de la plus belle des manières, il est dommage que le monde sportif ne soit pas représenté. Ce fut aussi l'occasion de faire la connaissance de Valérie De Pauw, qui prend les fonctions de déléguée aux droits de la femme à compter de début mai.**

Ce vendredi 8 mars, Frédéric Périssat, le Préfet de la Dordogne a invité pour un déjeuner dans le grand salon Claude Érignac des femmes du département qui illustrent la diversité d'une présence active sur le terrain, une transversalité de tous horizons, toutes générations... Elles sont cheffes d'entreprises, agricultrices, responsables associatives, haut fonctionnaires, élues. Parmi les invitées, Valérie de Pauw et Cécile Chambon.

### Nouvelle déléguée aux droits des femmes

L'une prendra début mai les fonctions de déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité mais commence à prendre la mesure du poste ; l'autre continue à assurer la mission tout en étant déjà déléguée du préfet aux Quartiers prioritaires de la Ville... Toutes deux se connaissent et ont déjà l'habitude de travailler ensemble. Le parcours de Valérie De Paw a débuté comme enseignante, pour des enfants issus de la communauté des gens du voyage et des enfants en difficulté. "Depuis mon début d'activité professionnelle, j'ai travaillé sur la mixité sociale et la lutte contre les discriminations, c'est le fil rouge de mon parcours." Depuis quatorze ans, Valérie De Pauw est responsable insertion à l'unité territoriale de Périgueux du conseil départemental. Elle s'est notamment beaucoup occupée de l'insertion des personnes au RSA. "j'ai postulé à ce poste et j'ai hâte de débiter ces nouvelles missions. C'est très riche, il y a de nombreuses transversalités. Mon travail va débiter par une rencontre des acteurs sur le terrain. Parmi ses missions, favoriser la parité et l'accès des femmes aux responsabilités et à la prise de décision dans la vie politique, dans le monde économique, dans les fonctions publiques et dans la vie associative, lutter contre les stéréotypes d'orientation, oeuvrer pour la mixité des emplois, l'égalité professionnelle et salariale et la création d'entreprises par les femmes, contribuer au respect de la dignité de la personne, lutter contre toute forme d'atteinte à l'intégrité, et tout particulièrement la lutte contre les violences faites aux femmes,

**Une enveloppe de 114 600 euros**

Pour 2019, l'enveloppe attribuée au département de la Dordogne est d'un montant de 114600 euros. Elle est répartie entre deux actions : l'action qui finance des projets en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et celle qui finance les projets en matière d'égalité femme-homme. Parmi les actions qui seront financées cette année, une action portée par France victimes Dordogne, menée en partenariat avec la direction des services départementaux de l'Education nationale sur la prévention des cyberviolences à destination des classes de 4e. Le CIDFF Dordogne porte une action sur la sensibilisation des personnels des accueils collectifs de mineurs à l'égalité filles-garçons. Enfin la Chambre de métiers en partenariat avec le Conseil départemental souhaite créer un réseau d'affaires au féminin à destination des artisanes à travers le concours M'l'artisanat afin de valoriser les cheffes d'entreprises et apprenties.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 10/03/2019*

*[Url de cet article](#)*